



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

RÉSOLUTIONS 2020-59 À 2020-63 INCLUSIVEMENT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **17 juin 2020** à 12 heures 13, par voie d'appel conférence (TEAMS).

ÉTAIENT PRÉSENTS

M.	Eric Morasse	président et conseiller municipal
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
Mme	Sandra El-Helou	administratrice et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	administrateur et conseiller municipal
Mme	Mélanie Martel	administratrice indépendante

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M.	Guy Picard	directeur général
Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif
Mme	Josée Roy	directeur principal

M. Eric Morasse agit à titre de président de l'assemblée. M^e Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

M. Eric Morasse déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Le président déclare à l'assemblée que Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, M. Michel Reeves et Mme Suzanne Savoie avaient motivé leur absence.

N'ayant aucune personne du public, la période de question réservée au public n'a donc pas lieu.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 17 juin 2020 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Sandra El-Helou et secondée par madame Aline Dib, il est unanimement résolu :

2020-59

d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 17 juin 2020.

SERVICES POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DES SOLS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU 2190 DE L'AVENUE FRANCIS-HUGHES, LAVAL - APPROBATION D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE 9263-7974 QUÉBEC INC. (CONNUE ÉGALEMENT SOUS LE NOM DE ENVIRO-EXPERTS) (2020-MC-17)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à une mise en concurrence auprès de quatre (4) entreprises pour retenir des services pour le contrôle des matériaux de construction et des sols dans le cadre des travaux de construction et d'aménagement d'un stationnement au 2190 de l'avenue Francis-Hughes, à Laval ;

ATTENDU QUE trois (3) entreprises ont déposé une proposition ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des propositions reçues, la Société de transport de Laval a retenu celle de l'entreprise 9263-7974 QUÉBEC INC. (connue également sous le nom de ENVIRO-EXPERTS), aux coûts ci-après mentionnés ;

ATTENDU l'article 6.1 du règlement CA-16 de la STL intitulé *Règlement concernant la gestion contractuelle*, permettant l'octroi d'un tel contrat de gré à gré.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par madame Sandra El-Helou, il est unanimement résolu :

2020-60

d'approuver, tel que déposé à la présente assemblée, le contrat pour retenir des services pour le contrôle des matériaux de construction et des sols dans le cadre des travaux de construction et d'aménagement d'un stationnement au 2190 de l'avenue Francis-Hughes, à Laval, selon les termes et conditions y prévus, à l'entreprise 9263-7974 QUÉBEC INC. (connue également sous le nom de ENVIRO-EXPERTS), aux coûts plus amplement détaillés (en ombragé) au tableau joint en annexe A pour faire partie intégrante de la présente résolution; et

d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Société de transport de Laval, ledit contrat.

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU 2190, AVENUE FRANCIS-HUGHES, LAVAL - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE CHAREX INC. (2020-P-04)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour la construction et l'aménagement d'un stationnement au 2190, avenue Francis-Hughes, Laval et que vingt et une (21) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, sept (7) entreprises ont déposé une proposition ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise CHAREX INC., aux prix ci-après mentionnés.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par madame Sandra El-Helou, il est unanimement résolu :

2020-61

d'octroyer le contrat pour la construction et l'aménagement d'un stationnement au 2190, avenue Francis-Hughes, Laval, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise CHAREX INC., aux coûts suivants, toutes taxes exclues:

Description des groupes de travaux	Coûts (Excluant les taxes applicables)
Travaux de construction et d'aménagement du stationnement :	coûts unitaires plus amplement détaillés (en ombragé) au tableau joint en annexe B pour faire partie intégrante de la présente résolution
Travaux de construction et d'aménagement du bâtiment :	970,330.76 \$ (montant forfaitaire)
Travaux d'aménagement paysager :	71,102.00 \$ (montant forfaitaire)

ACQUISITION, INSTALLATION ET REMPLACEMENT D'ABRIBUS - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE INDUSTRIE FABCO INC. (AO 2020-P-05)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus et que trois (3) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, les trois (3) entreprises ont déposé une proposition ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise INDUSTRIE FABCO INC., aux coûts ci-après mentionnés.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

2020-62

d'octroyer le contrat pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise INDUSTRIE FABCO INC., aux coûts plus amplement détaillés au tableau joint en annexe C pour faire partie intégrante de la présente résolution.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Vasilios Karidogiannis, il est unanimement résolu :

2020-63

de lever l'assemblée à 12h16.

Eric Morasse, président

Pierre Côté, secrétaire-corporatif

Résolution : 2020-60
Tableau – Annexe A

DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
RENCONTRE DE DÉMARRAGE	4	heure	160,00 \$	640,00 \$
ESSAIS EN LABORATOIRE				
➤ Le prix soumis doit inclure la vérification théorique (fiches techniques, granulométrie, formule de mélange, etc.), la vérification des résultats d'essais et la supervision par un ingénieur				
MATÉRIAUX GRANULAIRES				
Approbation des matériaux granulaires	1	Forfaitaire	100,00 \$	100,00 \$
Analyse granulométrique				
Matériaux de sous fondation (MR-2)	1	unité	90,00 \$	90,00 \$
Matériaux de sous fondation (MG-56)	3	unité	250,00 \$	750,00 \$
Matériaux de fondation (MG-20)	3	unité	90,00 \$	270,00 \$
Matériaux d'assise et d'enrobage (MG-20)	3	unité	90,00 \$	270,00 \$
Matériaux en place sur le site	3	unité	170,00 \$	510,00 \$
Essai Proctor modifié				
Essai sur matériaux MG-56	3	unité	250,00 \$	750,00 \$
Essai sur matériaux MG-20	3	unité	90,00 \$	270,00 \$
Essai sur matériaux MR-2	1	unité	140,00 \$	140,00 \$
Essai sur matériaux en place sur le site	3	unité	170,00 \$	510,00 \$
Essai Micro-Deval				
Essai sur matériaux en place sur le site	1	unité	170,00 \$	170,00 \$
Essai Los Angeles				
Essai sur matériaux en place sur le site	1	unité	125,00 \$	125,00 \$
BÉTONNAGE				
Approbation des formules de mélange	1	Forfaitaire	100,00 \$	100,00 \$
Essai sur béton durci	5	unité	30,00 \$	150,00 \$
essais en laboratoire (résistance en compression à 7 et 28 jours)				

ENROBÉ				
Approbation des formules de mélange				
▪ Couche de base ESG-14, PG 58H-34	1	unité	100,00 \$	100,00 \$
▪ Couche d'usure et unique ESG-10, PG 58H-34	1	unité	100,00 \$	100,00 \$
▪ Analyse complète des mélanges selon le recueil des méthodes LC	2	unité	230,00 \$	460,00 \$
DÉBLAI DES SOLS ET DÉCONTAMINATION				
Échantillonnage et analyse des échantillons	75	unité	110,00 \$	8 250,00 \$
PERSONNEL				
➤ incluant ingénieur pour supervision, coordination et vérification de rapport				
➤ Le coût unitaire des visites inclut le temps et les frais de transport				
MATÉRIAUX GRANULAIRES				
Visite pour compactage et échantillonnage	30	visite	360,00 \$	10 800,00 \$
▪ visite concernant la vérification de l'infrastructure, MG-56, MG-20, assise et enrobage de conduites, etc.				
▪ incluant nucléodensimètre et tout matériel nécessaire pour échantillonnage				
▪ les visites sont d'une durée de 4 heures au chantier				
ENROBÉ				
Visite de la surveillance et de la mise en place	4	visite	780,00 \$	3 120,00 \$
▪ 1 échantillonnage de mélange par 300 tonnes				
▪ les visites sont d'une durée de 8 heures au chantier				
▪ Vérification couche de base ESG-14, PG 58H-34				
▪ Vérification couche d'usure ESG-10, PG 58H-34				
BÉTONNAGE				
Visite pour surveillance et échantillonnage	5	visite	390,00 \$	1 950,00 \$
▪ visite concernant la surveillance de la mise en place et échantillonnage de cylindre témoin				
▪ 1 échantillonnage de cylindre par jour de travail				
▪ essais en chantier et laboratoire selon les exigences du MTQ				
▪ inclus les essais en chantier sur béton plastique (% air, affaissement, prise de température, etc..)				
▪ les visites sont d'une durée de 4 heures au chantier				
Visite pour récupération des cylindres	5	visite	100,00 \$	500,00 \$

DÉCONTAMINATION Visite pour surveillance et échantillonnage - visite concernant la surveillance et échantillonnage - les visites sont d'une durée de 4 heures au chantier HEURES ADDITIONNELLES AU CHANTIER Effectué par un technicien de laboratoire / chantier TOITURE Surveillance en résidence lors des travaux STRUCTURE Vérification théorique des attestations de conformité des granulats Analyse granulométrique - Matériaux MG-112 - Matériaux MG-20 Reconnaissance et acceptation du fond d'excavation Essai proctor Modifié et vérification de l'épaisseur des matériaux granulaires mise en place - Essai sur matériaux MG-112 - Essai sur matériaux MG-20	4	visite	400,00 \$	1 600,00 \$
	60	heure	75,00 \$	4 500,00 \$
	40	heure	95,00 \$	3 800,00 \$
	1	Forfaitaire	100,00 \$	100,00 \$
	1	unités	240,00 \$	240,00 \$
	1	unités	90,00 \$	90,00 \$
	1	Forfaitaire	400,00 \$	400,00 \$
	13	unités	240,00 \$	3 120,00 \$
	8	unités	90,00 \$	720,00 \$
	1	Forfaitaire	1 500,00 \$	1 500,00 \$
				46 195,00 \$

Résolution : 2020-61
Tableau – Annexe B

DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
DÉMOLITION - déboisement - puisard existant à enlever et disposer - conduite existante à enlever et disposer - clôtures existantes à enlever et disposer	1	forfaitaire	11 151,00 \$	11 151,00 \$
TERRASSEMENT				
Déblai de 2e classe - mise en forme de l'infrastructure de chaussée - disposition des matériaux excédentaires hors du site, selon les normes en vigueur	13 150	m³	30,00 \$	394 500,00 \$
Sol contaminé (provision) - plage de contamination >C - disposition dans un site autorisé	100	t.m.	54,00 \$	5 400,00 \$
Excavation de mauvais matériaux sous la ligne d'infrastructure (provision) excavation et disposition de mauvais matériaux	100	m³	28,00 \$	2 800,00 \$
Déblai de 1re classe, roc (provision)	350	m³	20,00 \$	7 000,00 \$
Disposition de la pile de béton	30	t.m	22,00 \$	660,00 \$
Disposition de la pile de pavage	30	t.m	22,00 \$	660,00 \$
Déblai de la terre végétale	1 000	m³	30,00 \$	30 000,00 \$
Sol contaminé (provision) - plage de contamination A - B - disposition dans un site autorisé	5 000	t.m.	1,00 \$	5 000,00 \$
Sol contaminé (provision) - plage de contamination B - C - disposition dans un site autorisé	50	t.m.	29,00 \$	1 450,00 \$
Mise en place des piles de pierre existantes□ - incluant nivellement - incluant compactage	890	m³	10,00 \$	8 900,00 \$
ÉLÉMENTS DE DRAINAGE				
Conduite pluviale - incluant excavation, assise, enrobage et remblayage - incluant fourniture et installation - incluant isolant si requis				
PVC DR-35, 150 mm Ø	6	m.lin.	256,00 \$	1 536,00 \$
PVC DR-35, 200 mm Ø	230	m.lin.	225,00 \$	51 750,00 \$
PVC DR-35, 250 mm Ø	12	m.lin.	222,00 \$	2 664,00 \$
PVC DR-35, 375 mm Ø	210	m.lin.	289,00 \$	60 690,00 \$

ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (suite)				
Puisard circulaire ▪ tel que Boisclair et Fils ou équivalent approuvé ▪ type PB-1, 600 mm Ø ▪ avec grille circulaire ajustable ▪ incluant trappe à sédiments de 300 mm ▪ incluant cloche en fonte	12	unité	3 016,00 \$	36 192,00 \$
Regard pluvial Type RC-915 ▪ tel que Boisclair et Fils ou équivalent approuvé ▪ avec couvercle portant mention "pluvial" ▪ tel que plans	2	unité	4 221,00 \$	8 442,00 \$
Type RP-1200 avec couvercle en fonte ▪ tel que Boisclair et Fils ou équivalent approuvé ▪ incluant trappe à sédiments de 300 mm ▪ avec couvercle portant mention "pluvial"	1	unité	4 221,00 \$	4 221,00 \$
Regard-puisard Type RP-915 ▪ tel que Boisclair et Fils ou équivalent approuvé ▪ avec grille circulaire fixe ▪ incluant trappe à sédiments de 300 mm ▪ incluant cloche en fonte	2	unité	4 221,00 \$	8 442,00 \$
Séparateur hydrodynamique ▪ tel que Downstream Defender d'Hydro International ou équivalent approuvé ▪ inclus regard 2400 mm Ø	1	unité	65 066,00 \$	65 066,00 \$
Régulateur de débit ▪ type orifice tel que IPEX ou équivalent approuvé	1	unité	775,00 \$	775,00 \$
Raccordement au réseau existant ▪ incluant conduite 300 mm Ø	1	unité	2 534,00 \$	2 534,00 \$
Essais et critères d'acceptation	1	global	6 864,00 \$	6 864,00 \$
Bassin de rétention (± 200 m³) ▪ excavation et mise en forme ▪ engazonnement ▪ voir détails	2	unité	7 340,00 \$	14 680,00 \$
RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX				
Aqueduc Branchement d'aqueduc ▪ cuivre 25 mm Ø	1	forfaitaire	3 907,00 \$	3 907,00 \$
Essai sur la conduite d'aqueduc	1	forfaitaire	1 606,00 \$	1 606,00 \$
Égout sanitaire Branchement d'égout sanitaire ▪ PVC, 150 mm Ø, DR-35 ▪ incluant regard circulaire type RC-1200 en béton armé ▪ incluant regard circulaire type RC-915 en béton armé	1	forfaitaire	16 661,00 \$	16 661,00 \$

CONDUITS ÉLECTRIQUES ET BASES				
Tranchée électrique	530	m.lin.	43,00 \$	22 790,00 \$
▪ excavation				
▪ remblai et compaction selon le détail type				
▪ conduits PVC rigide 50 mm Ø, par électrique				
Tranchée bétonnée	90	m.lin.	204,00 \$	18 360,00 \$
▪ remblai et compaction selon le détail type				
Base de béton préfabriqué				
Pour lampadaire	17	unité	1 276,00 \$	21 692,00 \$
Bollard de protection pour les futures bornes électriques	56	unité	272,00 \$	15 232,00 \$
FONDATIONS DE CHAUSSÉE				
Sous-fondation				
Matériaux recyclés MG-56	7 100	m³	28,00 \$	198 800,00 \$
▪ béton concassé				
▪ matériaux conformes aux normes du MTQ				
▪ épaisseur après compactage à 95% PM : 500 mm				
Fondation granulaire	4 250	m³	51,00 \$	216 750,00 \$
▪ MG-20, pierre concassée provenant d'une carrière				
▪ matériaux conformes aux normes du MTQ				
▪ épaisseur après compactage à 95 % PM : 300 mm				
Géotextile de renforcement (provision)	14 300	m²	2,00 \$	28 600,00 \$
▪ MTQ type II				
▪ chevauchement des laizes de 600 mm minimum				
Correction de la fondation granulaire (<i>provision</i>)	3 500	t.m.	8,00 \$	28 000 \$
▪ calibre MG-20, pierre concassée				
▪ épaisseur moyenne: 100 mm				
▪ compaction: 95% du P.M.				
▪ provision en cas de pavage en 2021				
PAVAGE				
Nivellement et préparation avant pavage	14 300	m²	0,50 \$	7 150,00 \$
Couche de base	920	t.m.	118,00 \$	108 560,00 \$
▪ ESG-14, PG 58H-34				
▪ épaisseur 80 mm				
▪ liant d'accrochage (taux résiduel de 0,2 l/m²) pour la couche de surface				
Couche de surface	800	t.m.	122,00 \$	97 600,00 \$
▪ ESG-10, PG 58H-34				
▪ épaisseur 70 mm				
Dalle en béton BCR, épaisseur 150 mm	10 010	m²	52,00 \$	520 520,00 \$
▪ incluant la mise en forme finale				
▪ matériaux conformes aux normes du MTQ				

BORDURE ET TROTTOIR				
Bordure en béton, coulée en place ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ ▪ incluant excavation et remblayage ▪ incluant assise en pierre MG-20 ▪ voir détails	700	m.lin.	66,00 \$	46 200,00 \$
Trottoir en béton ▪ incluant descente pour personne à mobilité réduite ▪ incluant excavation et remblayage ▪ incluant assise en pierre MG-20 ▪ voir détails	370	m²	141,00 \$	52 170,00 \$
Trottoir pour les bornes électriques ▪ incluant excavation et remblayage ▪ incluant assise en pierre MG-20 ▪ voir détails	100	m²	222,00 \$	22 200,00 \$
Dalle de béton pour support à vélo ▪ incluant excavation et remblayage ▪ incluant assise en pierre MG-20	30	m²	141,00 \$	4 230,00 \$
CLÔTURE				
Clôture galvanisée ▪ 1,8 m de hauteur ▪ tel que détail	210	m.lin.	118,00 \$	24 780,00 \$
Clôture galvanisée opaque (incluant lattes) ▪ 1,8 m de hauteur ▪ tel que détail	340	m.lin.	145,00 \$	49 300,00 \$
Barrière coulissante automatisée Fourniture et pose d'une porte coulissante automatique de 9m d'ouverture galvanisée de 1,8 m de haut ▪ installé sur un système de rail avec chariots "1 tonne" ▪ opérateur électrique avec élément chauffant ▪ 2 boucles de détection dans le sol ▪ 1 piédestal galvanisé pour claviers et cartes d'accès(extérieur) ▪ cellules photoélectriques rétro-réfléchissantes ▪ installé sur poteaux de 3 1/2" ▪ moteur de 2 HP	2	unité	21 773,00 \$	43 546,00 \$
SIGNALISATION				
Panneaux de signalisation tel que plan C-204A ▪ conforme aux normes du MTQ ▪ cases pour personne à mobilité réduite ▪ bornes électriques ▪ cases covoiturage ▪ défense de stationner ▪ cases pour moto	1	forfaitaire	11 937,00 \$	11 937,00 \$
Marquage de chaussée ▪ conforme aux normes du MTQ ▪ tel que le plan C-204A	1	forfaitaire	5 499,00 \$	5 499,00 \$
				2 297 467,00 \$

Résolution : 2020-62
Tableau – Annexe C

Remplacement des abribus <u>SANS</u> caisson publicitaire (Devis, clause F.01)		B	C	D
Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
41095	Bellerose / du Rucher	1	7 894,50 \$	7 894,50 \$
41084	Bellerose / René-Laennec	1	8 278,11 \$	8 278,11 \$
41727	des Iles/Lévesque	1	7 213,11 \$	7 213,11 \$
41140	de Blois / Leblanc	1	7 645,34 \$	7 645,34 \$
42542	des Oiseaux / du Rouge-Gorge	1	7 642,36 \$	7 642,36 \$
42615	des Prairies / Armand-Frappier	1	8 074,59 \$	8 074,59 \$
45021	Industriel / face au 3600	1	8 147,36 \$	8 147,36 \$
41936	Le Carrefour / Albert-Murphy	1	8 522,51 \$	8 522,51 \$
42062	Levesque / 64e Avenue	1	9 394,11 \$	9 394,11 \$
42483	Notre-Dame / Jarry	1	7 465,25 \$	7 465,25 \$
42883	Saint-Martin / 100e Avenue	1	7 213,11 \$	7 213,11 \$
43228	Vallières / de Verviers	1	6 940,05 \$	6 940,05 \$
41567	Edgar / Hugues	1	8 366,46 \$	8 366,46 \$
46029	Montée Saint-François / Maurice-Cullen	1	10 998,04 \$	10 998,04 \$
45053	Juge-Desnoyers / face au 400	1	8 581,84 \$	8 581,84 \$
42523	Notre-Dame-de-Fatima / Fernand-Seguin	1	7 931,25 \$	7 931,25 \$
43032	Samson / Josaphat-Demers	1	10 979,79 \$	10 979,79 \$
Section 1	Sous-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			141 287,78 \$

Remplacement des abribus <u>AVEC</u> caisson publicitaire (Devis, clause F.02) (excluant les coûts de manutention des caissons section 3 du Bordereau de Prix)		B	C	D
Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
41436	Curé-Labelle / Louis-Payette	1	7 044,71 \$	7 044,71 \$
41328	de la Concorde / 12e Avenue	1	7 291,21 \$	7 291,21 \$
41347	de la Concorde / Alexandre	1	7 044,71 \$	7 044,71 \$
41809	des Laurentides / Normont	1	5 191,71 \$	5 191,71 \$
42849	Saint-Martin / Sillery	1	6 632,93 \$	6 632,93 \$
41868	des Laurentides / Sainte-Rose	1	7 549,71 \$	7 549,71 \$
41887	des Laurentides / Tourangeau	1	6 632,93 \$	6 632,93 \$
41248	Cartier/Micro	1	6 616,05 \$	6 616,05 \$
42855	Saint-Martin / de Grenoble	1	7 137,93 \$	7 137,93 \$
41414	Curé-Labelle / Notre-Dame	1	6 977,79 \$	6 977,79 \$
Section 2	Sous-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			68 119,68 \$

Manutention (entretien) des caissons publicitaires existants (Devis, clause F.03)		B	C	D
Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
41436	Curé-Labelle / Louis-Payette	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41328	de la Concorde / 12e Avenue	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41347	de la Concorde / Alexandre	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41809	des Laurentides / Normont	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
42849	Saint-Martin/Sillery	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41868	des Laurentides / Sainte-Rose	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41887	des Laurentides / Tourangeau	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41248	Cartier/Micro	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
42855	Saint-Martin / de Grenoble	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
41414	Curé-Labelle / Notre-Dame	1	2 669,32 \$	2 669,32 \$
Section 3	Sous-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			26 693,20 \$

Nouveaux abribus <u>SANS</u> caisson publicitaire (Devis, clause F.04)		B	C	D
Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
46459	Marc-Aurèle-Fortin/Jean-Dallaire	1	10 249,10 \$	10 249,10 \$
46654	Henri-Bourassa/Millen	1	8 342,71 \$	8 342,71 \$
41859	des Laurentides / Provence	1	6 073,50 \$	6 073,50 \$
46035	Ampère / de Royan	1	7 586,31 \$	7 586,31 \$
43204	Tracy / de Blois	1	8 018,54 \$	8 018,54 \$
43982	Sainte-Rose/ De Brétigny	1	10 416,79 \$	10 416,79 \$
46084	Robin / Perrin	1	8 178,63 \$	8 178,63 \$
42525	Notre-Dame-de-Fatima / d'Anjou	1	7 370,19 \$	7 370,19 \$
46217	des Oiseaux / des Cardinaux	1	7 586,31 \$	7 586,31 \$
42534	des Oiseaux / du Gerfaut	1	7 910,48 \$	7 910,48 \$
Section 4	Sous-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			81 732,56 \$

Sections 1-2-3-4	Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :	317 833,22 \$
-------------------------	--	----------------------

Articles sur demande		B	C	D
Description	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
Muret de bloc de béton	m²	120	521,64 \$	62 596,80 \$
Muret de béton coulé	m²	30	760,73 \$	22 821,90 \$
Dalle de béton de raccordement	m²	100	172,31 \$	7 231,00 \$
Déplacement de poubelle	unité	3	76,76 \$	230,28 \$
Fourniture et installation de bollard	unité	12	151,04 \$	1 812,48 \$
Pavage de raccordement ESG-10	m²	100	106,05 \$	10 605,00 \$
Déplacement et manutention d'un panneau afficheur Chrono bus # 41347	unité	1	341,38 \$	341,38 \$
Déplacement et manutention d'un panneau afficheur Chrono bus # 41887	unité	1	341,38 \$	341,38 \$
Déplacement et manutention d'un panneau afficheur Chrono bus # 42855	unité	1	341,38 \$	341,38 \$
Caisson publicitaire neuf (incluant notamment: la fabrication, les pièces, la main d'œuvre, le transport, l'installation, le branchement et la plaque de mise à la terre).	unité	5	2 669,32 \$	13 346,60 \$
Section 5	Sous-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			129 668,20 \$
Sections 1-2-3-4-5	Grand-Total TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :			447 501,42 \$